

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 JANVIER à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 JANVIER 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - Mrs Jacques PENE - André DROUIN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Bernard LAUGA - Mme Carmen LESPARRE - Adjoint - Mmes Claudine DAGES - Francine SANSON - Mrs Jésus SIMON - Michel BREAN - Jean-Marie VIGNES - Jean-Pierre LALANNE - Mmes Christine BASLY - Géraldine MADOUNARI - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Gisèle CAMIADE - Mrs Jean-Michel LABORDE - Claude CAULLET.

ABSENTS ET EXCUSES : Mme Marie-Josée HENRARD - Mrs Serge BALAO - Michel LAPEGUE - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Henri JOBARD - Mmes Sylvie LAULOM - Maryse BARADA - Patricia NUNES - Isabelle NAIL-ARROUY - M. Alain DUPERIER - Mme Marie-José CAU - M. Edmond CAUBRAQUE - Me José ARDANUY.

POUVOIRS :

Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. Jacques PENE
 M. Serge BALAO donne pouvoir à M. Michel BREAN
 M. Michel LAPEGUE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE
 M. Philippe DUCHESNE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE jusqu'à 18 h 25
 M. Henri JOBARD donne pouvoir à M. André DROUIN
 Mme Sylvie LAULOM donne pouvoir à M. Jean-Marie VIGNES
 Mme Maryse BARADA donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE
 Mme Patricia NUNES donne pouvoir à Mme Carmen LESPARRE
 Mme Marie-Josée CAU donne pouvoir à M. Michel LABORDE
 M. Edmond CAUBRAQUE donne pouvoir à Mme Gisèle CAMIADE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Géraldine MADOUNARI

OBJET : SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE 2014 : PROGRAMME D'ANIMATIONS

Chaque année, le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie lance la Semaine du développement durable, du 1er au 7 avril.

En 2014, le thème retenu est : « consommer autrement ».

C'est l'occasion pour les collectivités de :

- présenter leurs actions ou manifestations en faveur du développement durable,
- sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique,
- apporter des solutions concrètes pour agir,
- inciter chacun à adopter des comportements responsables.

Il est donc proposé de centrer le programme d'animations, proposé en 2014, autour du thème « Consommer autrement : Soyons Consom'Acteurs » avec comme objectifs principaux de :

- Valoriser les actions menées par la Collectivité et ses services
- Sensibiliser la population sur la consommation durable.

Un programme d'animations est proposé en annexe.

Il conviendra que la Ville prenne à sa charge selon les cas, le paiement d'une prestation, les frais de restauration des intervenants ainsi que le remboursement de frais de transport, s'il y a lieu.

Le coût de l'opération est estimé à 5 000 € (compris prestations et frais de déplacement des intervenants, communication...).

Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif, exercice 2014, des différents services concernés (Education, Communication...).

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BERNARD LAUGA, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le programme d'animations de la semaine du développement durable 2014 sur le thème 'Consommer autrement : Soyons Consom'Acteurs',

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140129-12-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 31 Janvier 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».